



Extension en ossature bois d'une maison individuelle datant des années 30 à Montpellier

Cette extension trouve sa place dans l'espace laissé disponible au sud-ouest du terrain, de manière à respecter l'alignement sur la façade principale et sur la maison avoisinante.

Les travaux sur l'existant consistent en une surélévation des toitures actuelles sud-est de façon à trouver une pièce supplémentaire à l'étage. A l'étage, les murs seront en ossature bois avec complément d'isolation par l'extérieur et recouverts d'un enduit de façade. Côté jardin un agrandissement de la baie vitrée existante en rez-de-chaussée sera réalisé.

De manière à améliorer sensiblement le bilan thermique de la maison, une isolation par l'extérieur est mise en œuvre sur les façades existantes en rez-de-chaussée. Un revêtement en bardage bois est posé sur l'isolation extérieure, en continuité de l'extension et identique à celle-ci. Ce traitement permet à l'extension bois de ne pas être un volume seulement accolé au corps principal mais d'être relié à l'ensemble du projet d'agrandissement pour une cohérence globale à l'échelle de la maison.

L'architecture est traitée de manière résolument contemporaine de façon à faire dialoguer l'extension bois avec les deux maisonnettes existantes de part et d'autre :

- Le traitement en porte à faux de l'extension, avec un soubassement formant vide sanitaire s'oppose au soubassement actuel en pierre froide. Il permet d'alléger le volume créé et de trouver au sol une bande de galets agrémentée de plantes grasses type Cactus.
- Les murs sont en ossature bois avec complément d'isolation par l'extérieur et recouverts d'un bardage en tasseaux de bois (type Red Ceddar) posés verticalement et ajourés.
- Création d'une toiture terrasse accessible depuis l'étage avec un garde-corps ajouré en bois + lisse de protection.
- La porte d'entrée est intégrée dans une façade vitrée qui permet de capter l'apport solaire au sud. Elle est située au centre et en retrait de 1m des deux volumes (existant et extension), soit sur le même plan que le soubassement du projet. Ceci afin de permettre l'intégration d'un palier d'accès et d'une protection solaire formant casquette en partie supérieure du palier pour les surchauffes d'été.

Ce projet permet d'augmenter la surface habitable de cette petite maison de 40 m².

De facture simple et contemporaine, il prend en compte l'existant, tout en assurant une bonne intégration dans le paysage.